Bills Privés-

Be lecture—Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie. Compagnie nationale d'assurance. Concernant la compagnie du chemin de fer Grand Occidental. Pour incorporer l'association canadienne des consommateurs de vapeur.	884
2e lecture—Pour changer le nom de la compagnie canadienne d'assurance mutuelle. Pour changer le nom de la compagnie de navigation du St. Laurent	885
Communication a La Vapeur avec l'Ile du Privce-Edouard.—Q. M. Perry; R. L'hon. M. Mackenzie.	885
GAZ DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES.—Q. M. Charlton; R. L'hon. M. Mac- kenzie	88 5
Dragueur a vapeur au havre de Lingan.—Q. M. Macdonald (Cap Breton); R. L'hon. M. Mackenzie.	88 5
CREUSAGE DE LA RIVIÈRE STE. CROIX.—Q. M. Gillmor; R. L'hon. M. Mae- kenzie	885
VÉTÉRANS DE 1812-14.—Q. M. Brouse; R. L'hon. M. Vail	885
Réciprocité avec les Etats-Unis-	
Reprise des débats sur la motion demandant la correspondance—M. Plumb.	886
Après débats, motion adoptée	893
TRAITÉ COMMERCIAL AVEC LE ROYAUME HAWAIEN-Motion-	
Que dans le but d'étendre le commerce de la Puissance sur le Pacifique, il est désirable que le gouvernement prenne en considération la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'obtenir un traité de commerce entre le Canada et le royaume Hawaïen semblable à celui récemment conclu entre ce royaume et les Etats-Unis.—(M. DeCosmos).	893
RAILS D'ACIER POUR L'INTERCOLONIAL.—Q. M. Palmer; R. L'hon. M. Mackenzie.	894
Arbitrage International—	
Motion pour une adresse à Sa Majesté demandant—	
Qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien ordonner que son principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères, entre en négociations avec les puissances étrangères, dans le but de rendre plus parfaite la loi internationale, et d'établir un systeme général et permanent d'arbitrage international.—(L'hon. M. Cameron (Untario-Sud.)	894
Motion en amendement—	
Que tous les mots après "que," soit retranchés et remplacés par les suivants: "Cette Chambre sera prête en tout temps à prendre en sa considération la plus favorable, toute législation pratique qui pourra tendre à promouvoir les relations internationales et par là, en établissant une communauté d'intérêts entre le Canada et les Etats étrangers, à assurer le maintien de la paix.—(M. Dymond)	908
Après débats, motion et amendement retirés	910
Cour de Divorce-Motion-	•
Que la pratique d'accorder le divorce par acte du parlement devrait être discontinuée pour plusieurs raisons, et que le meilleur moyen de régler les matières matrimoniales serait d'établir une cour dans chacune des provinces, ayant juridiction exclusive dans ces sortes de matières, et le pouvoir, dans certains cas, de décrêter la dissolution du mariage.—(M. DeCosmos)	91
Motion en amendement—	
Que toutes cours de divorce existant dans la Puissance soient abolies.—(M. Béchard)	911
L'amendement étant retiré, la Chambre se divise et la motion principale est déclarée résolue dans l'affirmative—5 pour, 134 contre	912